

À qui s'adresser 24H/24 ?

 **15 SAMU**

 **18 POMPIERS**

 **112** EUROPE
Urgences médicales

AGRI'ÉCOUTE

SERVICE D'ÉCOUTE 24H/24 ET 7J/7
DÉDIÉ AU MONDE AGRICOLE ET RURAL

 **09 69 39 29 19***
 **agrieécoute.fr**

* Prix d'un appel local

Besoin d'aide ?



N'hésitez pas à contacter votre MSA

ACTION SANITAIRE ET SOCIALE
04 75 75 68 95 (choix 2)

SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL
04 75 75 68 67
pole_sst.grprec@ardechedromeloire.msa.fr

SERVICE AUX ENTREPRISES
04 75 75 68 10

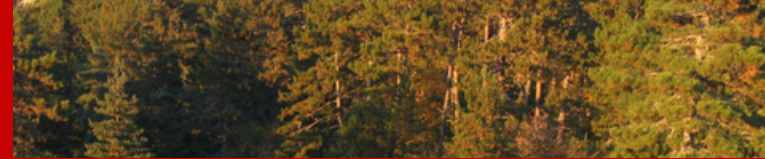
Crédit photos : MSA Ardèche Drôme Loire - Juillet 2026

 **VOUS ACCOMPAGNER**

RISQUE D'INCENDIE

Votre MSA Ardèche Drôme Loire
vous accompagne

- Exploitants et salariés agricoles : en cas d'incendie, votre MSA se mobilise pour vous soutenir



NUMÉRO NATIONAL DE PRÉVENTION DU SUICIDE

3114

Écoute professionnelle
et confidentielle
24h/24 - 7j/7
Appel gratuit

www.3114.fr

MSA Ardèche Drôme Loire
43 avenue Albert Raimond
42 275 SAINT PRIEST EN JAREZ Cedex
Tél : 04 75 75 68 68

Votre MSA Ardèche Drôme Loire

 **santé
famille
retraite
services**

L'essentiel & plus encore

ardechedromeloire.msa.fr

Votre MSA Ardèche Drôme Loire

 **santé
famille
retraite
services**

L'essentiel & plus encore



Les épisodes de sécheresse et de forte chaleur augmentent le risque d'incendie dans les territoires agricoles. Ces situations peuvent avoir des conséquences importantes sur les exploitations, les salariés et les familles rurales.

Face à ces événements, votre MSA Ardèche Drôme Loire se mobilise pour vous apporter un accompagnement humain, social et psychologique.

La Vie Mutualiste, la force de notre réseau

Face aux dégâts climatiques, la présence de nos élus sur le terrain est fondamentale : **c'est notre ADN.**

Ils sont vos meilleurs relais locaux pour faire remonter vos difficultés et vous guider vers les bonnes solutions. N'hésitez pas à les solliciter.

Accompagnement Humain & Social

Prendre soin de vous et de votre famille

• Soutien de proximité

Mobilisation et présence de nos élus localement pour vous épauler après le sinistre.

• Suivi social et psychologique

Prise en charge rapide par l'ASS (Action Sanitaire et Sociale) et le Travailleur Social (TS) de votre secteur pour un soutien individuel adapté à votre situation.

• Le dispositif REAGIR

Accompagnement personnalisé en situation de crise, géré en binôme par un travailleur social MSA et un conseiller de la Chambre d'agriculture.

• Aide au répit (Remplacement)

Possibilité de prise en charge de 14 jours de remplacement sur votre exploitation par le service de remplacement pour vous permettre de souffler.

• Répit administratif

Une assistante dédiée peut intervenir pour vous soutenir et vous décharger des démarches administratives lourdes liées au sinistre.

• Maintien des revenus

En cas de perte totale ou forte baisse de revenus professionnels, accompagnement complet pour l'instruction d'un dossier de demande de RSA.

Protéger votre entreprise et vos salariés

• Santé Sécurité au Travail (SST)

Intervention immédiate dès lors que l'aléa impacte vos salariés ou techniciens (soutien psychologique, consultations dédiées avec le médecin ou l'infirmier du travail).

• Accompagnement financier

Les Conseillers en Entreprise étudient des solutions pour le paiement de vos cotisations (mise en place de plans de paiement, prise en charge partielle des cotisations personnelles des exploitants, remises de majorations de retard).

